

## Ville d'Arques

Fiche døinscription à la garderie périscolaire ó Année scolaire 2018/2019 - (à rendre à la garderie périscolaire)

Attention! L'inscription ne sera prise en compte que si la famille est à jour de tous les règlements

ECOLE: í í í í í í í í í í í í í í	í í í í í . Classe: í í í í í												
NOM et Prénom de l'enfant: í í í í í í	<u> </u>												
Adresse : í í í í í í í í í í í í í í í í í í													
CP: í í í í í í í VILLE: í í í	1111111111111111111												
Nom du père :	Nom de la mère :												
Prénom:	Prénom:												
Adresse : (si différente de celle de l'enfant)  Adresse : (si différente de celle de l'enfant)													
Tél. domicile :	Tél. domicile :												
Tél. portable :	Tél. portable :												
Email:	Email:												
INSCRI	PTION												
_	année, facturée chaque trimestre soit 40 €/trir facturée chaque trimestre soit 20 €/trimestre)												
☐ Inscription annuelle soir (63 € à l'année, fac	cturée chaque trimestre soit 21 €/trimestre)												
☐ Inscription au forfait (4,50 €/semaine, factor	urée chaque mois)												
☐ Inscription occasionnelle (1,00 €/séance -c	carnet de 5 tickets soit 5,00 € à acheter en mai												
ASSURANCE Responsabilité Civile  Compagnie : í í í í í í í í í í í í í	í N° de police : í í í í í í í í												
PERSONNES (autres que les parents) AUTO LA GARDERIE (Ces personnes devront oblig avec photo pour pouvoir prendre en charge loen	gatoirement présenter une pièce døidentité												
NOM et Prénomí í í í í í í í í í													

## Jours et horaires déouverture des garderies périscolaires :

La garderie périscolaire fonctionne tous les jours scolaires : pour le groupe scolaire Camus

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 00 à 18 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

pour le groupe scolaire Haut-Arques (Kergomard et Ferry)

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

pour le groupe scolaire Bourguets (Jules Lesieux)

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 15 à 18 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

pour le groupe scolaire Centre

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 15 à 18 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

pour le groupe scolaire Basse-Meldyck

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 15 à 18 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Pour la garderie occasionnelle, le ticket est à remettre au personnel chargé de la garderie; le ticket est réclamé dès la première minute de prise en charge de l'enfant.

Dans le cas où le ticket n'est pas donné, il sera facturé <u>un forfait à la semaine soit 4,50</u> þ.

Pour Information, merci de nous indiquer les jours et séances (matin ou soir) pendant lesquels votre (vos) enfant(s) sera(ont) en garderie.

Jours	Garderie du Matin	Garderie du Soir	<u>OBSERVATIONS</u>
Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

ENG	AGEMENT	<b>D</b>	U F	RE	PR	ŔÉS	SE	N'	ГΑ	N	ΓL	ĹÉ	$\mathbf{G}^{A}$	L	:													
Je so	oussigné(e),	ίí	í	í	í	í	í	í	í	í	í	í	í	í	í	í	í	í	í	í	í	í	í	í	,	res	pons	able
légal	de lænfant,	re	cor	nna	is	av	oi	r p	ris	s co	oni	nai	ssa	ınc	e	du	règ	gle	me	nt	iı	nté	rie	ur	de	la	gard	erie
périsc	olaire døArd	iues	s et	mo	æn	ıga	ge	à	le :	resi	pec	cte	r.															

Jøautorise la responsable de la garderie à prendre toutes les initiatives rendues nécessaires par

Date : í	í	í	í	í	í	í	í	í		Signature :
2400.1	-	-	-	-	-	-	-	-	•••	Digitature .

lœtat de lænfant en cas deaccident ou de maladie.